



SOLIDARITE DES PERSONNES

HANDICAPES POUR LE DEVELOPPEMENT

*Siège social : Carrefour Total sis derrière Station Texaco (Sweet Home)
B.P: 434 Bafoussam- Cameroun Tél: 237Tél: 75 85 18 12 / 96 14 88 73 / 75 94 13 66
Site web: www.sophadcameroun.org E-mail: handicap_sophad2002@yahoo.fr*

RAPPORT NARRATIF FINAL DU PROJET

Projet N° 1476

DATE DE MISE EN ŒUVRE : Octobre 2011 - Octobre 2012



Avec l'appui financier de



Sommaire

1	INFORMATION GÉNÉRALE	4
2	RÉSULTATS ET IMPACT	4
2.1	Quel était l'objectif à long terme du projet?	4
2.2	Quel était le but immédiat du projet et dans quelle mesure a-t'il été atteint?	4
2.3	2.3 Dans quelle mesure les impacts et les résultats attendus ont-ils été atteints?	5
2.4	Quelles autres observations avez-vous faites? Veuillez mentionner tout ce qui peut illustrer les avantages découlant du projet.	6
2.5	Si vous avez observé des résultats positifs inattendus issus du projet, veuillez les décrire.	6
2.6	Si vous avez observé des résultats négatifs issus de ce projet, veuillez les décrire.	6
2.7	Avez-vous observé dans le contexte plus large un impact à long terme (positif ou négatif) qui pourrait être lié aux interventions du projet?	6
2.8	Quelles méthodes avez-vous utilisé pour évaluer les changements et l'impact?	6
2.9	Veuillez décrire les bénéficiaires directs réels et indiquer le nombre de femmes et d'hommes. Veuillez également mentionner les bénéficiaires indirects.	7
2.10	Quelle est la probabilité que les résultats du projet seront soutenus à moyen et à long terme? Veuillez expliquer.	7
2.11	Quel a été le changement le plus important apporté par le projet et quelle est la preuve clé de ce changement?	7
3	ACTIVITES.....	8
3.1	Veuillez fournir un résumé des principales activités exécutées en comparaison avec celles prévues. Dans le cas de révisions importantes, veuillez expliquer les raisons. Le cas échéant, veuillez présenter un rapport sur des activités spécifiques pour les femmes et les hommes respectivement.	8
3.2	Comment ont réagi les bénéficiaires aux activités du programme?	12
3.3	Comme tout projet, les bénéficiaires ont réagi avec un sentiment de satisfaction.	12
3.4	Si le projet consiste principalement d'achat de matériel, veuillez décrire quel impact / changement ce matériel apporte aux bénéficiaires.	12
3.5	Si le projet comprenait un atelier, un séminaire ou une consultation, veuillez joindre la liste des participants, les thèmes et sujets de leurs discours/exposés, et toute déclaration, ou autres documents publiés.	12

4	CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION	13
4.1	Veuillez noter tout changement important ou des événements qui ont eu lieu qui et qui ont directement affecté le projet. Ceux-ci peuvent se rapporter à la gestion, planification, personnel ou autres questions.....	13
5	CONTEXTE.....	13
5.1	Veuillez noter tout changement important dans les contextes suivants depuis le début du projet et résumer ses implications pour la pertinence du projet.....	13
5.2	Dans quelle mesure le projet est-il toujours utile dans le contexte actuel? Veuillez expliquer.	14
6	RÔLE DE LEADERSHIP ET DE RÉSEAUTAGE DE VOTRE ORGANISATION AVEC D'AUTRES.....	14
6.1	Le projet et le soutien de la WACC ont-ils aidé votre organisation à adopter une meilleure position pour faire preuve de leadership pour vos propres nouvelles initiatives ou celles des autres? Dans l'affirmative, veuillez expliquer.....	14
6.2	De quelles façons est-ce que votre organisation a articulé et partagé de bonnes pratiques, des leçons apprises, et/ou du matériel de ressource avec d'autres organisations abordant sur des préoccupations similaires ou connexes? Si vous ne l'avez pas fait, avez-vous l'intention de le faire? Comment la WACC peut-elle aider?.....	15
7	CONCLUSIONS.....	15
7.1	Quelles leçons et bonnes pratiques ont émergé de ce projet?	15
7.2	Quels défis et difficultés ont été rencontrés, et comment les avez-vous abordés?	16
7.3	Le projet a-t-il eu un effet sur les questions d'égalité entre les genres?	16
7.4	Quel travail en plus doit être effectué ou quelles mesures de suivi doivent être prises, s'il y en a?.....	16
7.5	Autres commentaires, s'il y en a.	16
7.6	Nous aimerions recevoir des copies numériques de documents produits tels que les manuels, les documents de formation et autres pour les partager. Nous apprécierions également des copies numériques ou des liens internet pour les photos, vidéos ou enregistrements sonores produits par ou sur le projet. Veuillez indiquer ci-dessous ce que vous nous envoyez.	16

1 INFORMATION GÉNÉRALE

1.1 Titre du projet: (comme il apparaît dans le contrat):	Projet de changement de la perception des handicapés à travers la production des émissions radio
1.2 Numéro de référence du projet: (comme il apparaît dans le contrat)	1476
1.3 Nom complet de votre organisme:	Solidarité des Personnes Handicapées pour le Développement
1.4 Nom du pays:	Cameroun
1.5 Adresse postale complète:	BP. 434 Bafoussam Cameroun
1.6 Adresse physique:	
1.7 Personne responsable du projet:	TIATSE NKUE Claude
1.8 Téléphone:	75 85 18 12/ 96 14 88 73
1.9 Fax:	
1.10 Courriel:	handicap_sophad2002@yahoo.fr
1.11 Site Web:	http://sophadouest.blogspot.com http://www.facebook.com/SOPHAD
1.12 Période d'exécution du projet: (de mois/année à mois/année)	Octobre 2011 à Octobre 2012

2 RÉSULTATS ET IMPACT

2.1 Quel était l'objectif à long terme du projet?
Réduire la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes vivant avec le handicap à l'Ouest Cameroun.
2.2 Quel était le but immédiat du projet et dans quelle mesure a-t'il été atteint?
Contribuer à la valorisation par les personnes vivant avec handicap de leurs talents et la défense de leurs droits. Les indicateurs qui nous permettent de penser que notre but a été atteint sont les suivants : (1) Sur le plan quantitatif : <ol style="list-style-type: none"> 12 PVH ont valorisés leurs talents. Ces PVH correspondent à 03 types de handicap ; 237 PVH ont participé à des activités de défense de leurs droits ; 08 rencontres sur les droits des PVH ont fait l'objet des échanges 07 rencontre ont permis aux PVH de faire du lobbying pour la reconnaissance de leurs droits et de leurs besoins notamment avec les partis politiques, l'administration fiscale, les municipalités, du ministère en charge de la fonction publique, les ONG. 12 nouveaux handicapés ont développé valorisé leur talent dans les secteurs de l'administration, de l'artisanat, de l'élevage, des biens et services, de l'agriculture, ... L'appropriation de la présente initiative par 12 organisations associée dans la mise en œuvre 101 nouveaux adhérents qui comprennent la nécessité de rejoindre une association pour mieux défendre leurs droits 03 nouvelles associations qui se mettent en place du fait du vide associatif ou géographique en ce qui concerne leur type de handicap. (2) Sur le plan de la qualité : <ol style="list-style-type: none"> Les talents des PVH qui ont été valorisés sont l'agriculture, l'élevage, les biens et services, l'administration publique et le secteur de l'artisanat. Les droits des handicapés qui ont fait l'objet de conscientisation se rapportent au secteur ou thématique de la fiscalité, de la scolarisation, de l'accès à l'emploi, de la participation des PVH dans les instances de prise des décisions et de gouvernance et de la reconnaissance des droits humains.

2.3 2.3 Dans quelle mesure les impacts et les résultats attendus ont-ils été atteints?	
<p>Impacts attendus</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation du nombre de personnes vivant avec le handicap dans les actions de développement. 2. Augmentation du nombre de PVH qui s'auto emploient 3. Amélioration des conditions de vie des PVH (scolarisation de leurs enfants...) 4. Augmentation de l'implication des personnes handicapées dans les rencontres organisées par les autorités administratives 	<p>Impacts atteints (par sexe)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 25 PVH (18 hommes et 07 femmes) ont été recrutées dans la Fonction Publique Camerounaise suite au plaidoyer de la SOPHAD dans le cadre du présent projet. 2. 12 PVH (08 hommes et 04 femmes) ont été identifiées comme exemples des PVH qui parviennent à transcender leur handicap et se prennent en charge. Les femmes sont de plus en plus présents dans le secteur agricole et de la broderie/ coiffure. 3. A travers la SOPHAD qui est de plus en plus sollicitée dans les rencontres et espaces de prises des décisions, les PVH tout sexe confondus sont prises en compte au niveau de la représentation dans les espaces de prise des décisions (Réseau Zenü Network, plate forme inclusive society, projets menés par les ONGs locales, etc. 4. Au niveau de la scolarisation, pendant la phase de mise en œuvre du projet, la SOPHAD et ses associations membres ont pu insérer dans le système scolaire entre Août 2011 à Août 2012 sur les 613 dossiers reçus à la SOPHAD 441 enfants repartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> - 209 enfants handicapés dans les établissements publics ordinaires - 130 enfants handicapés dans les établissements spécialisés - 81 enfants nés des parents handicapés dans les établissements publics ordinaires 48 enfants nés des parents handicapés dans les établissements spécialisés.
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 conventions de collaboration signées avec des radios et télévisions locales - Au moins 10 cas de bonnes pratiques très appréciable de PVH sont identifiés - Au moins 5 mini documentaire/reportage d'environ 13 minutes sont produits sur ces bonnes pratiques, et diffusées sur les chaînes de télévision locales - Une table ronde est organisée sur les radios et télévision locales - Organisation de campagnes de visualisation et d'échange autour de ces reportages/et documentaires au sein des associations des PVH habitant dans les zones reculées 	<p>Résultats atteints (par sexe, si valable)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- 03 conventions de partenariat ont été signées avec les médias ci-après : <ul style="list-style-type: none"> - Radio Bonne Nouvelle (RBN) - Radio Universitaire TANKOU (RUT FM) - WEST TV 2- 12 cas de bonnes pratiques ont été identifiés 3- 03 documentaires/ reportage d'environ 26 minutes ont été produites et diffusés sur les bonnes pratiques sur les chaînes de télévisions 4- 02 tables rondes ont été organisées sur les chaînes de radio et télévision locales <p>08 campagnes de visualisation autour des reportages et documentaires ont été organisées au sein des associations des PVH.</p>

Indicateur de résultats attendus	Résultats des indicateurs attendus
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité et grande collaboration de la part des personnes de média et appropriation du projet par ces médias - Existence d'une base de données audio visuelle sur ces bonnes pratiques et expériences des PVH - Connaissance de ces bonnes pratiques par au moins 75% des PVH de la région de l'Ouest 	<ol style="list-style-type: none"> 1- Grâce à ce projet, la SOPHAD a été admise comme organisation membre de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés du Cameroun 2- La SOPHAD a créée en son sein une base de données audio visuelle sur les bonnes pratiques et les expériences des PVH 3- La SOPHAD utilise ses bonnes pratiques dans ses activités quotidiennes pour éduquer et sensibiliser les PVH
<p>2.4 Quelles autres observations avez-vous faites? Veuillez mentionner tout ce qui peut illustrer les avantages découlant du projet.</p>	
<p>Dans le cadre du projet, nous avons créé le Conseil Régional des Personnes vivant avec le Handicap afin de faciliter les échanges, la collaboration et le travail en synergie entre les organisations des PVH. Egalement, nous avons publié un magazine intitulé « Handi Actu » dans le but de sensibiliser les pouvoirs publics sur la situation des personnes vivant avec le handicap. Ce magazine vise également à faire le point sur les bonnes pratiques issues des PVH et de les permettre de s'exprimer sur les questions qui les préoccupent. Un numéro spécial est en cours de préparation pour capitaliser les résultats du présent projet et les vulgariser auprès des populations.</p>	
<p>2.5 Si vous avez observé des résultats positifs inattendus issus du projet, veuillez les décrire.</p>	
<p>Autres résultats positifs du projet se situe à plusieurs niveaux à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Ce projet nous a permis de rédiger le scénario pour la production d'un film sur la situation réelle des personnes vivant avec le handicap au Cameroun ; 2- Plusieurs autres textes pour la réalisation des documentaires et des émissions radios ont été rédigés et n'attendent que leurs productions et leurs réalisations. 	
<p>2.5 Si vous avez observé des résultats négatifs issus de ce projet, veuillez les décrire.</p>	
<p>Pendant la mise en œuvre de ce projet nous avons observé une inversion des attitudes des services déconcentrés de l'Etat. Bien que nous n'ayons pas la pleine des facteurs du changement observé, nous remarquons que les handicapés qui s'y conduisent à la suite de nos activités sont systématiquement renvoyés dans les services de la SOPHAD. En effet, toutes nos activités suscitent l'expression de besoins qu'ils sont à même de répondre en raison de leur compétence ainsi que des ressources humaines et financières dont ils disposent.</p>	
<p>2.6 Avez-vous observé dans le contexte plus large un impact à long terme (positif ou négatif) qui pourrait être lié aux interventions du projet?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - La prise de conscience des PVH de leurs droits, responsabilités et de leur rôle en temps que citoyens à part entière et acteurs de leur propre développement - 47 nouveaux leaders qui se sont appropriés les enjeux de la valorisation des talents et la réduction des discriminations - On note la mise en place des plates formes d'association des PVH à la demande des associations des PVH - L'émergence de nouveaux OSC de défense des droits des PVH, notamment ceux appartenant aux malentendants. 	
<p>2.7 Quelles méthodes avez-vous utilisées pour évaluer les changements et l'impact?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Appels téléphoniques pendant et après les émissions - Réunions d'échanges au sein des associations des handicapés - Les échanges et entretiens avec quelques auditeurs (trices) Et le feed-back des auditeurs et téléspectateurs (trices) et l'accroissement des sollicitations des services offerts par la SOPHAD - Accroissement de la sollicitation des parrainages des associations des PVH des autres régions - Accroissement de la sollicitation de collaboration et de partenariat avec les associations des PVH des autres régions du Pays. 	

<p>2.8 Veuillez décrire les bénéficiaires directs réels et indiquer le nombre de femmes et d'hommes. Veuillez également mentionner les bénéficiaires indirects.</p>
<p>1- Bénéficiaires directs réels : Personnes Vivant avec le Handicap repartis comme suit : 15 Associations des Personnes Vivant avec le Handicap soit 3 associations de femmes et 12 associations mixtes basées dans la région de l'Ouest comprenant au total 480 personnes. Les femmes sont majoritaires avec un pourcentage de 53% soit 253 membres ; les hommes, au nombre de 225 représentent 47%.</p> <p>2- Bénéficiaires indirects: Nous les classons en trois catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Primaire : les enfants des personnes vivant avec le handicap qui bénéficient des retombés des droits de leurs parents ; - Secondaire : les parents (familles) des personnes vivant avec le handicap qui s'approprient des droits de personnes vivant avec le handicap et améliore la perception du handicap au sein de la famille. - Tertiaire : Les détenteurs de pouvoirs et la communauté nationale <ul style="list-style-type: none"> ❖ Aux impôts : la reconnaissance des allègements fiscaux prévus par la loi au profit des PVH ; ❖ Etablissements scolaires : la reconnaissance de l'exemption des frais de scolarité et d'examens dans les établissements scolaires publiques ; ❖ Les hommes politiques : la reconnaissance de l'approche handicap dans les instances de prises des décisions.
<p>2.9 Quelle est la probabilité que les résultats du projet seront soutenus à moyen et à long terme? Veuillez expliquer.</p>
<p>Le militantisme et leadership des PVH ainsi qu'une conscientisation de toute la communauté faciliterait le plein épanouissement et le développement de tout l'Homme handicapé. Bien qu'ils soient difficiles de maintenir le partenariat avec les organes de communication sans supports financiers, nous allons entreprendre de nouvelles négociations en raison de l'amélioration de la part sociale des entreprises par la loi de finance 2013.</p> <p>En ce qui concerne les campagnes de communication de masse, le potentiel technique dont l'initiative laissera auprès de l'équipe de SOPHAD permettra de monter d'autre documentaire et émission afin d'enrichir notre banque de outils de communication.</p> <p>Les bonnes pratiques identifiées ont été documenté sous format audio-visuel pour une meilleure distribution.</p> <p>Il est possible au regard des résultats ponctuels (engouement et engagement des bénéficiaires) et de l'implication des politiques dans la volonté de mise en application des textes et lois existants au Cameroun que tienne pour un certain nombre d'années, mais compte tenu de la mobilité administrative, une reconduction du projet serait nécessaire pour pérenniser l'impact ceci à travers la création d'une chaîne de radio thématique qui puisse traiter la question du handicap.</p>
<p>2.10 Quel a été le changement le plus important apporté par le projet et quelle est la preuve clé de ce changement?</p>
<p>Le changement le plus important apporté par le projet aura été l'appropriation du projet par les bénéficiaires. Aussi, avons-nous noté des exemples de bonnes pratiques observées chez les personnes vivant avec le handicap ce qui justifie à priori la preuve de ce changement. L'autre changement se situe au niveau de l'appréhension des populations sur la nécessité de considérer les personnes vivant avec le handicap comme des acteurs de développement.</p>

3 ACTIVITES

3.1 <i>Veillez fournir un résumé des principales activités exécutées en comparaison avec celles prévues. Dans le cas de révisions importantes, veuillez expliquer les raisons. Le cas échéant, veuillez présenter un rapport sur des activités spécifiques pour les femmes et les hommes respectivement.</i>		
Activités planifiées	Activités réelles (Indiquez si elles étaient spécifiquement pour les femmes, pour les hommes ou pour tous):	Explication d'une révision
1) Réunion de planification du comité de gestion du projet	<p>Cette activité a mobilisé la participation des membres du comité de gestion du SOPHAD et de certains partenaires (04 Femmes et 05 Hommes), deux réunions ont été organisées en vue de planifier les activités.</p> <p>La première rencontre nous a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer et de communiquer sur les objectifs et les activités du projet - Spécifier les rôles et les responsabilités des animateurs du projet - Le nom de l'émission : « Soleil de Nuit » - Le choix du consultant - Recueillir les premières idées de thème des différentes productions de média qui allaient se produire. C'est ainsi qu'il a été retenu les thèmes telque la PVH et les élections du 09/10/2011, les PVH et consultation populaire, la Vie active des PVH, l'adaptation des PVH en milieu scolaire ordinaire, l'entrepreneuriat des PVH, lois et conventions régissant la promotion et la protection des PVH <p>La seconde rencontre nous a permis de procéder au lancement du projet. Etaient présent les associations du PVH (12), les OSC (07) ainsi que les mairies (03) et les média (06). C'était l'occasion d'avoir une communication plus large sur le projet.</p> <p>Toutes les deux activités ont eu lieu au siège de la SOPHAD (ci-joints les photos et les fiches de présence).</p>	<p>Au terme de la première rencontre, il a été décidé d'organiser une rencontre grand public comme premier moment de mobilisation sociale.</p> <p>La participation des OSC, des Média et de quelques Maires ainsi que les discours tenus au cours de la rencontre grand public, viennent témoigner de leur implication.</p> <p>La rencontre grand public a offert un espace de mise en relation et d'échange d'information. Notamment le guide pratique sur les droits des PVH.</p> <p>Au cours de la première rencontre, nous nous sommes convenu que pour vaincre la stigmatisation et la discrimination, il était nécessaire de s'appuyer sur des exemples et expérience des PVH</p>

<p>2) Établissement des conventions de collaboration avec les médias locaux à forte audience et achat des espaces de communication</p>	<p>Sur la base de la cartographie des média de la région de l'ouest, l'équipe du projet y a adjoint :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ le taux d'audimat ❖ le coût de diffusion accessible des émissions, ❖ la facilité pour le media à impliquer les associations des handicapés dans les émissions produites suivant leurs initiatives propres <p>Tous ces critères ont permis de faire une short-list des média à rencontrer pour Initiation des points de discussion avec leurs responsables.</p> <p>Aux termes des échanges quatre média ont accepté de collaborer avec le projet. Il s'agit de : radio bonne nouvelle, radio universitaire Tankou, West tv, LWC.</p> <p>Ces média ont signé avec le projet des contrats de prestation de service ci-joints. En ce qui concerne les autres média, les raisons de l'absence de collaboration observé était le niveau élevé des supports financiers requis pour la collaboration. Ils exigeaient les sommes situés entre 400 000 pour les radios CRTV radio et radio Batcham et 700 000 pour télévisions Crtv et Equinox TV.</p>	<p>Après plusieurs démarches auprès de la CRTV, la chaîne à capitaux public, les responsables se sont engagés à accompagner la SOPHAD chaque fois que nous les sollicitons et sans frais. Dans cette dynamique:</p> <ul style="list-style-type: none"> - elle a couvert partiellement nos activités; - elle a réalisée et diffusée des documentaires sur le handicap en collaboration avec la SOPHAD dans le cadre de l'opération de recrutement de 25 000 jeunes dans la Fonction Publique Camerounaise. Elle a communiqué sur les activités du projet et sur le handicap à la demande de la SOPHAD. La chaîne de télévision Canal 2 international a également accepté de commenter sur nos publications. La radio Voix des Montagnes a également contribué à la communication sur les activités du projet à travers des émissions radios en directes. Les accords avec ces media ont été signés. verbalement. La raison principale étant liée à la comptabilité des contrats en termes de ressources financières.
<p>3) Identification des meilleurs exemples et expérience de personnes vivant avec le handicap sur le terrain</p>	<p>Cette activité déclencheuse de la prise de conscience avait été organisée au niveau département de la région de l'ouest en collaboration avec les OSC (12) du handicap associé à la mise en œuvre de cette activité. Au cours des rencontres au sein de ces associations, nous avons identifié 12 PVH (dont 04 femmes) devant servir d'exemple. Parmi elles, deux personnes ont été retenues en vue du partage de leurs expériences. Il s'agit de MEMBOU Aimé Raoult et de NOCHE André.</p> <p>Afin de parvenir à ce choix, nous avons permis à chaque association d'identifier tous les PVH qui se prennent en charge seuls et subviennent aux besoins</p>	

	<p>de leur famille. Ensuite sur la base du short-list ainsi constitué, l'équipe d'évaluation a effectuée des visites des différentes personnes proposées pour faire des appréciations sur la base des observations directes. C'est ainsi que les deux PVH ci-dessus ont été choisi de manière consensuel</p> <p>Il est à relever la forte prédominance des hommes qui parviennent à exprimer leur volonté à ce prendre en charge.</p>	
<p>4) Production de 30 émissions Radios et de 12 émissions Télévisées sur la vie communautaire des Personnes Vivant avec le Handicap</p>	<p>L'équipe du projet avec l'appui du Consultant a aménagé un plateau au siège de la SOPHAD pour l'enregistrement et la production des émissions. L'équipe a réalisé vingt deux (22) émissions radio et sept (07) émissions télé. Egalement, l'équipe de projet a animé des tranches d'émissions en direct de la Radio des Montages (VDM). L'équipe du projet a pris part sur invitation de certains médias à plusieurs interventions et surtout de la CRTV.</p> <p>Toutes les media partenaires ont diffusé l'ensemble des émissions préalablement produites. 08 émissions ont été rediffusées à la forte demande des auditeurs des différentes radios.</p>	<p>Plusieurs radios et télé ont accepté de diffuser sans frais les émissions et documentaires</p>
<p>5) Réalisation de 05 reportages /documentaires sur les initiatives et le vécu quotidien des PVH dans la région de l'Ouest Cameroun et même en dehors de cette région</p>	<p>L'équipe du projet a réalisé 04 documentaires sur le vécu quotidien des PVH retenu de l'activité des meilleurs exemples. Le premier documentaire portait sur la participation des PVH aux élections présidentielles du 09 octobre 2011. Au regard la pertinence des thèmes abordés et de son impact sur les téléspectateurs de la CRTV, et WEST TV et LWC, nous avons été approché par la CRTV en vue de la réalisation d'un documentaire relatif à l'insertion professionnelle des PVH dans la Fonction Publique à travers le processus de recrutement massif des « 25000 jeunes diplômés » ou 04 handicapés ont été ciblé. Les émissions produites ont été rediffusée 04 (quatre) fois à la demande des téléspectateurs</p>	
<p>6) Organisation de 08 campagnes de visualisation et d'échange</p>	<p>Au cours cette activité 11 séances de visualisation et d'échanges ont été organisé. Les participants sont</p>	<p>Au lieu de 08 campagnes de visualisation, nous avons organisé 11 campagnes à la</p>

<p>avec les PVH sur les reportages produits dans les Départements</p>	<p>issus des groupes ci-après : membres et non membre des associations des PVH du SOPHAD, les OSC, autorités religieuses, autorité traditionnelles, maire et conseillers municipaux, responsable des services déconcentrés. Les échanges produits ont permis de recenser les préoccupations suivantes :- Accentuer la communication sur le handicap - Promouvoir les bonnes pratiques et les initiatives des PVH - Rendre accessible et diffuser les DVD/CD des documentaires sur les bonnes pratiques des PVH - Capitaliser les bonnes pratiques des PVH - Multiplier les communications/points de presse pour sur la situation des bonnes pratiques des PVH, etc.</p> <p>La plus enrichissante a été celle organisées à la communauté urbaine de Bafoussam et qui a regroupée plusieurs autorités administratives, politiques, religieuses et traditionnelles. Le cas le plus attrayant a été celui de Monsieur NOCHE André et celui de Monsieur MEMBOU Aimé Raoul.</p>	<p>demande des associations membres de la SOPHAD.</p>
<p>7) Organisation des sondages d'opinion à travers les associations des PVH dans 8 départements afin de mesurer le degré de changement et de perception</p>	<p>Au cours de cette activité, 08 campagnes de sondage ont été organisée au sein des associations des PVH ceci afin de mesurer le degré de changement et de perception. Les contributions issues de cette activité nous ont servi de base pour la suite du projet. Il est ressorti de cette activité la nécessité de rendre pérenne le projet par une extension à travers la production d'un film sur la situation des PVH au Cameroun. Egalement, des suggestions ont été formulées à l'intention de l'équipe du projet donc les plus importantes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La production des documentaires sur les PVH ; - La réalisation des émissions sur le handicap - La réalisation d'un film sur les PVH - La création d'une radio thématique PVH 	
<p>8) Achat d'un caméscope</p>	<p>Conformément aux termes du projet, la SOPHAD a procédé à l'achat d'un Caméscope (mini caméra).</p>	<p>Aucune révision</p>
<p>9) Achat d'une enregistreuse (castophone)</p>	<p>Egalement, une enregistreuse numérique (castophone) a été achetée.</p>	<p>Aucune révision</p>

10) Rencontres de suivi et évaluation du projet	03 rencontres de suivi –évaluation du projet ont été organisées avec les membres du comité de gestion du projet (voir rapport en annexe).	
11) Recrutement d'une personne ressource pour l'accompagnement pendant 6 mois dans la production des émissions radios et télévision	Suite à un appel de candidature lancé par le comité de gestion du projet, deux candidatures ont été reçu. Sur la base des critères préétablis en relation avec la disponibilité, la compétence et la maîtrise des techniques et outils de communication (voir fiche). Après la tenue du comité de gestion un consultant a été retenu pour l'accompagnement de l'équipe du projet dans la production des émissions radios et télévisées. Il s'agit de Mr Thomas Tankou dont le contrat est joint en annexe.	Après les 06 premier mois, la SOPHAD a également bénéficié des services de quelques personnes ressources pour l'accompagnement dans l'animation du projet.
3.2 Comment ont réagi les bénéficiaires aux activités du programme?		
Les PVH bénéficiaires des activités du projet ont eu un sentiment de satisfaction. En effet, en ce qui concernait leur droit, cela se rapportait à la gestion des politiques du handicap et permettait de reconnaître leur droit et devoir vis-à-vis de différents services public communs ou particulier qui devaient leur être fourni. Seulement la valorisation des talents a crée un autre besoin légitime celui de combler le contrainte lié à l'entrepreneariat. Par ailleurs ils pensent nécessaire de mettre en place une centre de ressource spécialisé aux différents types de handicap afin de faciliter la production et la diffusion des documents.		
3.3 Si le projet consiste principalement d'achat de matériel, veuillez décrire quel impact / changement ce matériel apporte aux bénéficiaires.		
Le caméscope et l'enregistreuse numérique constituent les nouvelles acquisitions de matériel pour la SOPHAD. Pendant leurs utilisations pour la réalisation des activités du projet, deux membres de SOPHAD se sont inscrits dans l'apprentissage à l'utilisation desdits matériels avec l'appui du consultant. Il s'agit de MEMBOU WEMBE Aimé Raoult et de TCHAKOMENI Alain C'est ainsi que ces deux personnes sont capables de réaliser des prises de son et de vue. A ce titre, ils ont pu réaliser les prise de son et de vue pour les deux dernières productions effectuées dans le cadre du présent projet. Cependant le traitement du son et des images n'ont pas fait l'objet d'apprentissage en raison de l'absence de matériel auprès de SOPHAD notamment un ordinateur adapté de marque Macintosh et les logiciels appropriés. Les organisations des PVH sollicitent régulièrement l'équipe de reportage pour l'enregistrement de leurs activités et évènement diverses en relation avec les PVH.		
3.4 Si le projet comprenait un atelier, un séminaire ou une consultation, veuillez joindre la liste des participants, les thèmes et sujets de leurs discours/exposés, et toute déclaration, ou autres documents publiés.		
RAS		

4 CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION

4.1 *Veillez noter tout changement important ou des événements qui ont eu lieu qui et qui ont directement affecté le projet. Ceux-ci peuvent se rapporter à la gestion, planification, personnel ou autres questions.*

Au niveau des inputs :

- Les supports matériels de SOPHAD s'est enrichie de :
 - Un (01) caméscope ;
 - Un (01) enregistreur numérique

Au niveau de la structure/organigramme du SOPHAD :

- Un département de la communication d'une équipe de reportage a été mis en place pour assurer les relations avec les médias, la production des émissions radio et télé, le suivi des différentes émissions produites et diffusées, etc.

Au niveau du staff

- Les membres ont été renforcés dans l'organisation et l'animation des émissions télé et radio ainsi que la prise de son et d'image ;
- Un consultant a été recruté pour accompagner l'équipe

Au niveau du membership

- L'assemblée générale de la SOPHAD tenue le 11 Août 2012 s'est accru de 37 nouveaux membres parmi lesquels
 - 35 personnes
 - 02 OSC du PVH

5 CONTEXTE

5.1 *Veillez noter tout changement important dans les contextes suivants depuis le début du projet et résumer ses implications pour la pertinence du projet.*

Politique	La loi N°2010/002 du 13 Avril 2010 portant promotion et protection des personnes handicapées en cours au Cameroun a contribué à réduire la discrimination à l'égard de PVH. Ceci s'est fait ressentir par l'action que la SOPHAD a conduit à travers une vaste campagne de communication pour le respect du quota de 10% réservé aux PVH dans le recrutement de 25 000 jeunes dans la fonction publique Camerounaise. En s'appuyant sur le décret d'application N° 90/1516 du 26 Novembre 1990 de la loi N° 83/013 du 21 Juillet 1983 portant protection des personnes handicapées au Cameroun, qui stipule que lors de recrutement tant dans le secteur public que dans le secteur privé, un pourcentage de 10% de poste doit être réservé aux PVH. C'est ainsi que lors de la première phase de ce recrutement, aucune PVH n'avait été recruté malgré le dépôt de leurs dossiers qui ont été facilité par la SOPHAD. C'est alors que la SOPHAD en collaboration avec d'autres organisations des PVH au Cameroun a organisée un setting devant les services du premier ministère et le ministère de la fonction publique. Aussitôt descendu sur le terrain, les autorités en charge ont instruis les services compétents au respect de cette loi. Au finish, plus de 722 PVH ont été recrutées représentant 3,5% de ce quota.
Social:	- Le recrutement massif du personnel de l'état 25000 ainsi que les réclamations des PVH pendant ce processus à permis de remettre la culture politique en cause et mettre tous les acteurs en éveil sur les discriminations et les talents des PVH. Cette mesure à permis de réduire le nombre de demandeur à la valorisation des talents. En effet, nous estimons à 722 le nombre de handicapé ciblé qui sont actuellement employé de l'Etat.
Environnement naturel:	Aucune variation notable n'a été observée sur l'environnement naturel

5.2 Dans quelle mesure le projet est-il toujours utile dans le contexte actuel? Veuillez expliquer.

Ce projet s'avère très utile en ce sens qu'il reste un grand travail à abattre pour permettre sa pérennisation. En effet, la stigmatisation du handicap porte des germes liés à la culture sociale ainsi qu'à la culture politique.

Si notre action de communication et d'information a permis d'initier des transformations au niveau de la personne vivant avec le handicap (handicapé et leur famille), nous relevons que les valeurs qui guident les pratiques quotidiennes de gestion des affaires locales et nationales en ce qui concerne l'insertion du handicapé, porte des germe de la stigmatisation et de la discrimination.

Par ailleurs, notre démarche de pérennisation était orientée vers l'effet « *tâche d'huile* » auprès des média et dans les communautés où vivent les PVH. Nous remarquons que les organes de communication présente des contraintes qu'il convient d'intégrer dans la dynamique. En effet nous observons une ouverture de certaines agence de communication sur la thématique tandis que d'autres restent inactive. En ce qui concerne les PVH actuellement atteint ils continuent de se poser la question de « *on va faire comment pour nous faire comprendre* ». A cette question régulièrement recueillie, nous percevons des contraintes de leadership insuffisant auprès des PVH pour décélérer la stigmatisation et la discrimination.

La forme de communication utilisée dans le cadre de notre initiative et par d'autres acteurs au niveau locale trouve des insuffisances en termes d'efficacité pour la cible handicap. Notre regard porte sur la communication pour les malentendants et les handicapés visuels. En effet, nous remarquons au terme de notre initiative nous n'avons repéré que ces groupes ont été moins influencé par les activités.

6 RÔLE DE LEADERSHIP ET DE RÉSEAUTAGE DE VOTRE ORGANISATION AVEC D'AUTRES

6.1 Le projet et le soutien de la WACC ont-ils aidé votre organisation à adopter une meilleure position pour faire preuve de leadership pour vos propres nouvelles initiatives ou celles des autres? Dans l'affirmative, veuillez expliquer.

Le projet avec le soutien de la WACC a impulsé une nouvelle dynamique au sein de la SOPHAD et des associations membres de la SOPHAD ou non à plusieurs titres :

⇒ **Pour la SOPHAD** : ce projet a permis à la SOPHAD d'être visible et d'occuper une place de leader dans la région de l'Ouest, voir même du pays en matière d'organisation de promotion des PVH. En effet, la SOPHAD :

- A été admise comme membre de la Commission Nationale des Droits et des Libertés du Cameroun (CNDHL).
- A été cooptée au sein de la plate forme Nationale association des PVH du Cameroun
- A été admis comme membre du Réseau ZENÜ NETWORK, un réseau d'organisation de la société civile qui œuvre pour une bonne gouvernance et la décentralisation.
- A été régulièrement sollicité dans les espaces de concertation et de prise de décision au niveau National, régional et départementale. Notamment, conseil municipal.
- A participer à une rencontre de construction d'alliance des acteurs de la société civile ayant la thématique PVH en partage. Au cours de cette rencontre tenu en 2012, un réseau des OSC du handicap s'est mise en place et adossé à la SOPHAD. C'est ainsi que SOPHAD compte actuellement 17 membres organisations de la société civile
- Collabore de plus en plus avec les instituts de formation et les universités en acceptant des étudiants en stage académique. C'est ainsi que nous avons reçu au siège de la SOPHAD les étudiants (es) CHATUE Marius, HEUDJI Stéphanie et DJODJOM Sandrine de l'institut des sciences et technologie NANFACK donc les thèmes de leur stage portait sur :

Le **Marketing Social: l'Action de la SOPHAD** pour le premier, **LA COMMUNICATION ET LES**

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : Cas de la SOPHAD pour la deuxième **et Les médias au service des OSC : Cas de la SOPHAD** pour la troisième. Il importe de signaler que ces trois étudiants ont réussi avec brio leur diplôme de Brevet de Technicien Supérieur (BTS) Depuis Septembre 2012, SOPHAD encadre deux étudiantes en cycle master en droit de l'Homme : Cas des droits spécifiques des personnes vivant avec le handicap.

- Pendant la mise en œuvre de cette initiative, nous à avons été sollicité à contribuer à l'élaboration des programmes politiques des leaders politiques de l'opposition notamment le SDF, CPP et l'Offre orange. Ces consultations ont précédé les élections présidentiels d'octobre 2011..
- Est régulièrement approchée par les PVH pour de nouvelle adhésion et de nouvelles sollicitations au rang desquelles nous notons : le conseil juridique et fiscal, la structuration, l'insertion économique, la documentation, etc.

A ces différentes occasions nous partageons nos expériences et contribuons à l'appréciation des politiques publiques en général et celle du handicap en particulier.

6.2 De quelles façons est-ce que votre organisation a articulé et partagé de bonnes pratiques, des leçons apprises, et/ou du matériel de ressource avec d'autres organisations abordant sur des préoccupations similaires ou connexes? Si vous ne l'avez pas fait, avez-vous l'intention de le faire? Comment la WACC peut-elle aider?

En partenariat avec le PADDL/GIZ – Ouest de la coopération Allemande, nous avons organisé une rencontre de partage d'expérience dans les jardins de la SOPHAD. Cette rencontre qui s'est tenue le 07 novembre 2011 avait mobilisée les participants suivants : une délégation de la coopération Allemande composée de la responsable du porte feuille Cameroun de la GIZ en Allemagne, l'attaché de coopération de l'Ambassade d'Allemagne, du Directeur de la GIZ Cameroun, de la coordinatrice du PADDL¹, la SOPHAD, CMO, CHART, LDL, RIDEV, CIPCRE. Au cours de cette rencontre, nous devons présenter notre modèle d'approche et outils de mobilisation sociale en vue de la déstigmatisation des PVH et la réduction de la discrimination dont elles sont victime. C'est ainsi que nous avons présenté le documentaire sur la participation des PVH aux élections du 09/10/2012 à la grande satisfaction du public. A la suite des échanges, les participants ont recommandé à la SOPHAD de :

- ⇒ Poursuivre les activités de mobilisation sociale de ce type en lien avec « la journée du handicap » ;
- ⇒ Entreprendre des activités de mobilisation sociale en vue de la prévention du handicap ;
- ⇒ Communiquer sur les pratiques de corruption dont les PVH sont victime ainsi que celles qui engendrent le handicap ;
- ⇒ Entreprendre des actions de prestation de services ou d'appui directe en faveur de l'entrepreneuriat des PVH. Cette recommandation s'appuyait sur le fait que les PVH devenues conscientes de leur capacité et de la nécessité de s'auto-développé auront besoins de se transformer en entrepreneur ;
- ⇒ Entreprendre des initiatives de mobilisation politiques en vue d'une régulation négative en vue de ramener le curseur au niveau reconnue et fixée par les politiques publiques du niveau local et national :
 - La production de film documentaire qui illustre des injustices dont les PVH sont victime dont le draft du projet a été présenté par la SOPHAD et apprécié par les participants (es) qui a pour titre : « Les violations des droits de l'Innocence »

7 CONCLUSIONS

7.1 Quelles leçons et bonnes pratiques ont émergé de ce projet?

Les leçons de bonnes pratiques qui ont émergée de ce projet sont nombreuses. Nous citerons entre autre : l'histoire de M NOCHE André et de M MEMBOU WEMBE Aimé Raoult nous en dit plus. Il est aussi intéressant d'apprécier l'esprit d'ouverture de quelques personnes vivant avec le handicap qui

¹ PADDL : Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local

ont fait montre de courage et d'abnégation au travail afin de valoriser l'image positive la personnes vivant avec le handicap.
7.2 Quels défis et difficultés ont été rencontrés, et comment les avez-vous abordés?
Les défis sont nombreux en ce sens que la SOPHAD entend pérenniser les acquis. L'un des principaux défis se situe au niveau de la production des documentaires et des reportages, des émissions radio et surtout la production d'un film sur le veçu quotidien des personnes vivant avec le handicap au Cameroun. La poursuite de collaboration avec les médias nationaux et internationaux, les organisations nationales et internationales se poursuivront afin de diffuser à plus grande échelle les documentaires et les émissions produites. Les difficultés rencontrées ont été la faible capacité d'appropriation tant des outils de communication que du projet par les membres. Cela se justifie par leur niveau scolaire très bas. Compte tenu de ces difficultés rencontrées sur le terrain, nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin car le meilleur reste à venir. Le travail que mène la SOPHAD est de satisfaire les besoins des PVH quoique ce travail requière beaucoup de persévérance, de volontariat et de diplomatie. Nous pensons qu'au regard des difficultés rencontrées, nous comptons poursuivre notre mission d'éducateurs en vue de redonner et valoriser l'image positive des PVH.
7.3 Le projet a-t-il eu un effet sur les questions d'égalité entre les genres?
La question d'égalité entre le genre a eu un effet en ce sens que nous avons relevé une forte prédominance des hommes qui parviennent à exprimer leur volonté à ce prendre en charge Quant aux femmes, la question que nous nous posons est de savoir comment travailler pour qu'elles émergent également. Comment travailler afin d'analyser spécifiquement leurs contraintes afin d'y dégager des activités qui leurs soient spécifiques. Une des raisons est qu'elles sont fermée, qu'en dira t on. Elles ne veulent pas prendre les devant lorsqu'on parle de prise charge.
7.4 Quel travail en plus doit être effectué ou quelles mesures de suivi doivent être prises?
L'appétit venant en mangeant a-t-on coutume de dire, le présent projet a suscité beaucoup d'interrogations quant à ce qui est de la suite des activités à mettre en œuvre. Ceci dit, quelques activités majeures restent encore à effectuer à savoir : la poursuite de la production des émissions radio et télé, la réalisation des documentaires/bonnes pratiques issus du milieu des handicapés, la recherche de financement pour la réalisation d'un film sur les obstacles que rencontrent les PVH, la capitalisation des expériences des personnes vivant avec le handicap (PVH) et le suivi de la pérennisation du présent projet et l'intensification de la communication.
7.4 Autres commentaires, s'il y en a.
L'équipe de la SOPHAD est jeune. Elle comprend des jeunes personnes vivant avec le handicap dont l'âge moyen oscille entre 23 à 45 ans. Nous avons beaucoup à apprendre et à partager les expériences de part et d'autres. A ce titre, nous comptons sur les partenaires comme la WACC pour faire valoir nos expériences et renforcer nos capacités dans le monde de la société civile.
7.5 Nous aimerions recevoir des copies numériques de documents produits tels que les manuels, les documents de formation et autres pour les partager. Nous apprécierions également des copies numériques ou des liens internet pour les photos, vidéos ou enregistrements sonores produits par ou sur le projet. Veuillez indiquer ci-dessous ce que vous nous envoyez.
Comme documents joints, nous mettons à votre disposition : 22 émissions radio (version CD) - missions télé (version DVD) - 05 documentaires (version DVD) - 01 CD contenant des photos - 01 CD spot d'annonce de l'émission.

Nom et position dans l'organisation de la personne qui soumet le rapport.
TIATSE NKUE Claude (Coordonnateur Général de la SOPHAD)



Signature:

Date: 12 Janvier 2013